FONDE EN 1893

Mercredi 7 Janvier 1920

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

NUMERO 10 CENTIMES

Chronique Fantaisiste

UNE INTERVIEW

J'ai interviewé le valet de chambre de M. Poincaré. Vous savez, le monsieur en habit qui a l'air d'un diplomate et qui se tient tout près du Président pour porter son haut de forme et son pardessus pendant qu'il épingle la Croix sur le coussin. Je ne sais plus quel philosophe a dit qu'il n'est point de grand homme pour son valet de chambre. Entendez par là que les grands de ce monde n'ont aucun secret pour le serviteur qui, vit, on peut le dire, dans leur intimité de chaque jour.

Comment voulez-vous cacher quelque chose à un homme qui, tous les matins, vous voit en chaussettes et en caleçon, les cheveux embroussaillés par leur contact avec l'oreiller. Essayez donc de la faire à la pose avec un gaillard qui, le soir, met votre ratelier dans un verre d'eau et range la ceinture orthopédique à qui vous devez la cambrure militaire de votre taille. Les recoins les plus cachés de votre âme comme les profondeurs les plus intimes de votre garde-robe n'échappent point au regard scrutateur de ce témoin toujours présent, tel l'œil de la conscience qui, même au fond de la tombe,

« était tout grand ouvert et regardait Caïn ! »

C'est donc à ce dépositaire obligé de la pensée de M. Poincaré que j'ai demandé les impressions du Président de la République lors de son passage à Lens.

Ce fonctionnaire élyséen, après m'avoir assuré que la place était bonne et exprimé ses regrets que son patron ne remplât point pour sept ans, consentit à me déclarer ceci :

« — Ce qui a frappé le plus le Président à Lens, c'est un passage du discours de M. Basly qui lui assura que sa ville avait plus de charme pour ses habitants que les campagnes les plus belles.

» Comment diable pouvez-vous trouver des charmes à cet affreux pays ? »

Ces mots me remplirent aussitôt de la sainte indignation qui soulevait M. Sylvestre Bonnard lorsqu'il entendit la comtesse Trépoff blasphémer de pareille sorte devant les ruines désolées de l'antique Agrigente, dont les vallons retentissaient encore des murmures du Ménalque et de la gloire singulière d'Empédocle. Comme le héros d'Analole France, je m'élevai contre ces paroles impies.

« — Ce pays, Monsieur, n'est pas un affreux pays. Il n'est affreux que pour ceux qui n'en savent pas goûter la poésie qui se dégage de son ciel et des grandes choses que l'industrie de l'homme fait surgir de sa terre féconde.

» Dans le jour discret qui l'éclaire, l'œil n'est pas heurté par ces teintes criardes des paysages méridionaux qui hurlent comme un tableau de cubiste. Et c'est avec raison que notre immortel Desrousseaux chantait la douceur de la lumière qui tombe sur les plaines du Nord :

Mieux que le ciel d'Espagne
Moi, j'aime ton ciel gris
Et ta verte campagne
O Flandre ! O mon pays !

» Ce pays est affreux, dites-vous, par les ruines qui le couvrent ? Erreur, Monsieur ! L'impression âpre et sauvage qui s'en dégage n'est pas une impression de laideur. Comme les roches découpées de Rocamadour et des Causses, ces silhouettes éplorées ramènent la pensée sinon sur les forces aveugles et chaotiques de la nature, tout au moins sur la puissance de l'homme qui, dans la destruction, se hausse presque au niveau de Dieu ! Et si vous pouviez voir, sous un clair de lune, les sombres profils de ces murs que la mitraille a dentelés se détacher dans la buée légère et bleutée qui monte de la terre humide, vous sentiriez comme nous la beauté mélancolique de ce spectacle.

» Et puis, attendez un moment et vous verrez renaître les usines puissantes de ces ruines où elles se sont ensevelies. Vous comprendrez mieux alors ce qui nous attache à ce pays, où la religion du travail remplace le culte stérile des nymphes et des faunes. Le rythme cadencé des machines accompagne le chant du labeur, cet hymne magnifique à la production que vos ministres ont vainement essayé d'entonner, parce qu'ils n'en sentent pas la véritable poésie.

» Car le Travail, Monsieur, a sa poésie qui le fait aimer de ceux qui en goûtent la beauté et la grandeur. Nous tous le sentons avec une conscience développée à différents degrés : mais tous nous savons qu'aucun autre pays ne répondrait, comme celui-ci, à notre amour du Travail fécond et généreux !

Non, Monsieur, ce pays n'est pas un affreux pays ! Et dites bien à M. Poincaré..... »

» — Pardon, interrompit alors le valet de chambre du Président, mais il me semble que c'est vous qui me demandiez ce que pensait mon patron. Il ne m'a point chargé de recueillir vos impressions. »

Et je dus convenir que la sagesse même parlait par la bouche du digne fonctionnaire de la complaisance duquel je ne pouvais décemment abuser.

E. VERMEERSCH.

Les Américains travaillent pour les régions dévastées

IL FAUT DE L'ARGENT POUR PRESSER NOTRE RECONSTITUTION AGRICOLE

New-York, 6 janvier. — La Corporation de la Guerre annonce quatre emprunts au total de dix-sept millions de dollars pour activer l'exportation des articles manufacturés et pour la reconstitution des régions dévastées en France, en Belgique et en Pologne.

La France obtiendra un grand stock de machines agricoles.

Le Crime d'un Retraité

Malade et devenu difficile, il tua sa femme qui voulait le quitter.

Un drame intime qui a coûté la vie à une malheureuse femme est jeté l'émoi parmi la population de l'endroit, s'est déroulé dans la matinée de dimanche, à Mouchain.

Au 328 de la rue du Moulin, demeuraient les époux Scholiège, dont le mari : Charles, retraité des Contributions indirectes, est âgé de 67 ans. Il y a quatorze ans environ, M. Scholiège épousait à Orchies, Elisa Defeuin. Le couple demeura quelques années dans cette ville. Il alla ensuite habiter Nomain, puis à Mouchain.

Le retraité était depuis quelque temps très souffrant et son caractère se ressentait beaucoup de cet état de choses. Sa femme lui prodiguait, paraît-il, tous les soins désirables, mais Scholiège qui s'aigrissait de jour en jour, lui rendait, peut être sans le vouloir, l'existence très dure.

Bref, Mme Scholiège aurait menacé à plusieurs reprises son mari de le quitter, s'il continuait à la malmener.

Cette menace eut son effet pendant quelques jours, mais dimanche matin une nouvelle querelle éclata entre les deux époux. Cette fois, Mme Scholiège fit savoir au malade qu'elle allait mettre son projet à exécution.

Le marteau meurtrier

Rendu furieux par cette déclaration, Scholiège s'empara en cotimini d'une masse de fer servant à casser du charbon et la dissimulant derrière lui, s'approcha de sa femme. Comme cette dernière continuait à l'invectiver, le meurtrier brandit son arme et en frappa son épouse à la tête. La malheureuse femme tomba sur le sol de l'arrière-cuisine où se déroulait cette scène tragique. Elle eut néanmoins la force de se relever et de se réfugier au fond de la pièce.

Scholiège l'y suivit et continua à la frapper jusqu'à ce qu'elle ne donnât plus signe de vie.

Le meurtrier, demeura toute la matinée en tête à tête avec le cadavre.

Ce ne fut qu'au début de l'après-midi que le criminel sortit de la torpeur dans laquelle il était plongé et qu'il demanda à l'un de ses voisins d'informer le maire de la commune de ce qui s'était passé.

Ce fut ce dernier qui prévint la gendarmerie qui, à son tour, renseigna le parquet de Lille sur les faits que nous venons de relater.

Désigné pour suivre cette affaire, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Caze, substitut et de son greffier, M. de Barral, se rendit à Mouchin, sur les lieux du meurtre.

Scholiège, qui ne semble guère se repentir de son acte, a été mis en état d'arrestation.

Le cadavre de la victime de ce drame sera autopsié par M. le docteur Leclercq, médecin légiste.

La Seine noie Paris et sa banlieue

Arrivée de marins sauveteurs

Paris, 5 anvier. — Un détachement de 110 marins, sous la conduite d'un lieutenant de vaisseau, a débarqué ce matin vers 6 heures à la gare Saint-Lazare avec 38 canots Berton, 18 camions automobiles de l'autorité militaire sont à leur disposition pour les transporter dans la direction de Charenton.

31 localités inondées

En banlieue, 31 localités sont inondées. Ce matin, on signalait que 21.813 ouvriers et ouvrières étaient réduits au chômage par suite de l'arrêt des usines alicoles par l'inondation.

Quarante nouveaux bateaux sont attendus ce soir avec leur équipage, à la gare Montparnasse.

Un village devenue île

Versailles, 5 janvier. — La préfecture de Seine-et-Oise vient de recevoir un télégramme l'informant que le hameau de Lavecourt est complètement cerné par les eaux de la Seine.

Il n'y a pour le moment aucun danger pour les habitants. En cas d'augmentation de la crue, l'évacuation sera assurée par le service de la navigation.

On annonce la baisse

A midi, la cote et de 6 m. 45 au pont de la Tournelle, en baisse de 4 centimètres sur la matinée.

Prévision : accentuation de la baisse.

Baisse dans toute la haute Seine, qui va jusqu'à 43 centimètres au pont de Melun.

Baisse de la Marne, à Chalifert, de 3 centimètres.

Pauvre petit martyr

SON PÈRE, VENU DANS LE PAS-DE-CALAIS, L'AVAIT CONFIE A DE MISERABLES GENS

Une douloureuse affaire vient d'être découverte à Sucé (Loire-Inférieure), gros bourg, à une quinzaine de kilomètres de Nantes.

En juin 1918, Basile de Basle, journalier, devenu veuf, confia son garçon, âgé de quatre ans, à deux journaliers, les époux B..., pour l'élever, moyennant une rétribution mensuelle de 30 francs. Le père était à peine parti pour chercher du travail à Bully-Grenay (Pas-de-Calais), que la femme B... séquestra l'enfant, l'enfermant dans un local exigu, sans air, avec un misérable grabat qui bientôt, faute de soins, pourrit sous le pauvre enfant. Les gendarmes, avisés par une lettre anonyme, viennent de mettre fin au martyre du pauvre petit.

Il faut avouer que les avoués ont raison

ILS DEMANDENT DE NE PLUS TRAVAILLER « A L'ŒIL »

Dans la salle des Agriculteurs de France, à Paris, cinq cents avoués, délégués, représentant 2.500 avoués des départements, se sont réunis afin de faire valoir leurs revendications.

Les avoués demandent :

1. Le relèvement de leur tarif, qui date de 1867 et ne leur permet plus d'exercer leur profession, en raison de l'augmentation du prix de la vie et ses charges.

2. La rémunération des affaires d'assistance judiciaire, qui ont augmenté dans des proportions considérables, au point d'atteindre 60 à 70 % des affaires judiciaires et pour lesquelles il ne leur est alloué aucune indemnité.

DES GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1894-96

Le numéro 6.030 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 188.104 est remboursé par 20.000 francs.

Les deux numéros 212.298 et 266.677 sont remboursés par 10.000 francs.

VILLE DE PARIS 1912 (3 %)

Le numéro 188.164 gagne 200.000 francs.

Le numéro 24.294 gagne 10.000 francs.

Pourquoi un Colonel anglais disait "Tuez tous les Boches"

C'est que leurs crimes ne méritent pas de pitié :::

Sous ce titre « Un témoignage », M. Bailly publie, dans l' « Intransigeant », l'émouvant récit que voici :

Un Anglais est venu me voir hier. Né de parents anglais fixés eux-mêmes en France, je le connais depuis vingt ans. Je ne l'avais pas revu depuis la guerre. Il a servi dans l'armée britannique. Il s'est bravement battu jusqu'au bout. Il a été « amoché » par les gaz. Mais, trop content d'être sauf, il ne récrimine pas sur son état ou sur les fatigues de la campagne. Un seul sentiment l'anime et le tient : la volonté de ne jamais pardonner à l'Allemagne. Et comme je le poussais pour savoir les vrais raisons de son entêtement, il m'a dit :

« Quand on a vu ce que j'ai vu dans vos provinces du Nord, vos femmes emmenées en esclavage, toutes vos souffrances, toutes vos ruines, non, on ne peut pas pardonner ! Je vais vous citer un fait, parce que je l'ai vu, bien vu, et que tous mes camarades, à côté de moi, l'on regardé comme moi. C'était dix jours avant l'armistice. La guerre finissait. Les Allemands le savaient bien. Ils auraient pu se tenir. Au contraire, ils n'ont jamais été si enragés ! Nous entrions dans un petit village conquis par nous, à huit kilomètres d'Armentières. Sur la route, dans la boue, nous avons vu à l'entrée du village, une jeune fille étendue, morte. Elle avait bien dix-huit ans. Elle était complètement nue. Elle n'avait plus de mains, rien que des moignons sanglants. Et on lui avait coupé aussi les seins. Voilà ce que les Boches avaient fait, et ce qu'ils nous laissaient en se retirant !

» Le colonel nous a réunis autour du cadavre, et il nous a dit : « Regardez bien, mes garçons, ce que les Boches ont fait. Maintenant celui d'entre vous qui s'aviserait de faire un prisonnier allemands, je ne veux pas le voir. Tuez, tuez-les tous ! »

Et mon Anglais ajouta : « Malheureusement, la guerre a fini si vite que nous n'avons pas eu le temps d'obéir au colonel ».

A celui qui douterait de la réalité de cette histoire, je suis prêt à fournir le nom de mon témoin, le nom du village où la scène s'est passée, et le numéro du régiment britannique. Il s'agit d'un fait qui date de novembre 1918 : bien plus atroce encore que tous les méfaits du début de l'invasion. Ainsi, après quatre ans de guerre, et tant de douleurs réciproques, rien n'avait amolli la cruauté sadique des barbares.

Passe encore de bâtir mais... se marier à cet âge !

LE NOUVEL ÉPOUX A 82 ANS ET SA FEMME EN A 28

Neuffontaines (Nièvre), 5 janvier. — Le nouveau maire de Neuffontaines a débuté dans ses fonctions par un mariage peu banal. Il a uni en juste noces Mlle Marie J..., âgée de 28 ans, avec un M. S..., âgé de 82 ans.

La belle Corse et le Turc fou

LEUR ROMAN D'AMOUR FINIT EN CONSEIL DE GUERRE

Marseille, 5 janvier. — Mlle Rossi, jeune et jolie Corse qui s'était éprise d'un officier turc, Husseir Aroui Ben Dakl, fait prisonnier en Orient et interné, avait préparé minutieusement et en détail, l'évasion de ce dernier. En février 1918, arrêtée avec son amant au moment où ils tentaient leur embarquement, on trouva sur eux de fausses cartes d'identité.

Mlle Rossi comparaît aujourd'hui devant le Conseil de Guerre de Marseille sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi du fait d'avoir favorisé l'évasion d'un prisonnier de guerre, de faux et usage de faux en écritures publique et privée.

On apprend que l'amoureux de la jolie Corse est devenu fou en prison.

Les dockers bordelais cessent le travail

ON CROIT A LA GREVE GENERALE

Bordeaux, 5 janvier. — La grève des ouvriers du port a commencé ce matin, et comprend les camionneurs et le personnel de l'aiguillage, soit deux mille travailleurs.

Cette grève a été déclarée à la suite d'une réunion de la Commission paritaire chargée d'établir les nouveaux salaires, et au cours de laquelle le Syndicat patronal se retira devant le refus des ouvriers d'embarquer des munitions pour la Russie.

Ce matin, l'animation sur les quais était très ralentie, bien que de nombreux ouvriers travaillent encore.

On redoute l'extension de cette grève dans les autres corporations, à la suite de nouvelles réunions qui seront tenues ce soir.

Au Conseil Suprême

L'accord est fait pour Scapa-Flow

Les Alliés réduisent la note

Paris, 5 janvier. — Le conseil suprême des Alliés a ce matin adopté une formule qui marque l'accord réalisé avec la délégation allemande au sujet des compensations exigées pour la destruction de la flotte de Scapa-Flow. Elle comporte la livraison immédiate de 192.000 tonnes de matériel flottant, sur les 400.000 tonnes réclamées au total. Les alliés déclarant qu'ils sont prêts à opérer des réductions au cas où cette fourniture de 400.000 tonnes compromettrait les intérêts vitaux de la vie maritime allemande, ou que les estimations des alliés seraient reconnues supérieures à la réalité. Dans tous les cas, les réductions consenties par les alliés ne dépasseraient pas un certain chiffre. Les allemands devront livrer au minimum 300.000 tonnes. Toutes ces précisions figureraient dans une lettre signée par M. Clémenceau au nom des Alliés, lettre qui sera remise à M. Von Lersner après l'échange des ratifications.

Cette base d'évaluations ayant été arrêtée d'accord avec M. Von Lersner, les dernières difficultés qui existaient sur ce point, semblent ne plus devoir persister. La formule adoptée par le Conseil Suprême sera d'ailleurs communiquée officiellement à M. Von Lersner dès cet après-midi.

Vers la ratification du traité

Paris, 5 janvier. — Le texte de la formule adoptée par le conseil suprême pour servir de base aux négociations concernant le matériel naval à réclamer à l'Allemagne en compensation de la destruction de la flotte de Scapa-Flow a été communiqué cet après-midi à M. Von Lersner. L'accord est définitivement réalisé avec la délégation allemande sur cette formule et rien ne s'oppose plus à la ratification du traité de paix.

Les mesures nécessitées par la mise en vigueur du traité de paix ont été envisagées.

L'échange des ratifications a été fixé au samedi 10 janvier après-midi.

Il y avait un paquet sur la route

C'est le cadavre d'un petit enfant qui a été assassiné et on recherche une mystérieuse automobiliste

La commune de Fenain a été mise en émoi par une macabre découverte qu'ont faite deux enfants, le long du chemin de grande communication numéro 13, qui va de Somain à Valenciennes.

Un garçonnet et une fillette, passant à cet endroit, découvrirent près du pont jeté sur un fossé, un paquet enveloppé de carton goudronné. Ils l'ouvrirent et y trouvèrent le corps d'un enfant nouveau-né. Aux exclamations qu'ils poussèrent, des femmes et un homme qui suivaient la route, accoururent. Le funèbre colis fut par leurs soins transporté à la Mairie. La gendarmerie fut aussitôt prévenue et commença une rapide enquête. Le docteur Brabant procéda aux premières constatations.

L'enfant était né viable, — il n'avait pas même été lavé, — le cordon ombilical n'était pas lié. Le petit cadavre avait été enveloppé tel quel dans un morceau de carton goudronné. Aucune marque permettant de mettre sur la trace de ceux qui l'avaient déposé dans les champs, ne put être découverte.

Il y a eu crime

Le Parquet de Douai, prévenu télégraphiquement par les gendarmes, délégua le docteur Monnier, médecin-légiste, pour procéder à l'autopsie.

Les conclusions du praticien sont formelles : **Il y a eu crime.** L'enfant était né parfaitement viable ; il a succombé à la suite de manœuvres criminelles.

De larges traces bleuâtres à la base du nez ont révélé au médecin-légiste comment avait été produite l'asphyxie qui a amené la mort du nouveau-né. Le meurtrier — ou la meurtrière de l'enfant — lui ont pincé les narines pour empêcher la respiration jusqu'à ce que la mort s'ensuivît.

Ainsi que l'avait déjà remarqué le docteur Brabant, on n'avait pas même pris la peine de lier le cordon ombilical et le corps n'avait pas été lavé.

Le papier dans lequel le petit cadavre avait été jeté était tout maculé de taches de sang.

Le docteur Monnier délivra le permis d'inhumer et l'enfant fut enterré dans le cimetière de la commune.

La mystérieuse automobiliste

L'enquête, menée par la gendarmerie, a démontré que ce n'était pas dans la commune ou même dans ses environs immédiats qu'il fallait chercher la mère coupable.

Selon toute vraisemblance, le cadavre du nouveau-né a été apporté de très loin.

Deux témoins ont raconté qu'une automobile noire, dans laquelle se trouvait une femme, au visage caché par une épaisse voilette, était passée près du pont où fut découvert le petit cadavre, peu de temps avant que le macabre paquet ne fut ouvert par les enfants.

Certains détails précis qu'on a pu recueillir permettent de croire que la mystérieuse automobiliste ne tardera pas à être connue.

Les amis de l'ennemi

BURLION, L'HOMME DE LA FORET

L'instruction de l'affaire Burlion, l'homme qui vendit la forêt de Mormal, se poursuit activement au 3me conseil de guerre.

A la suite d'un interrogatoire d'identité que subit dernièrement l'inculpé, il fut prouvé que l'accusation de désertion relevée contre lui n'était pas fondée, en ce sens qu'il avait été dûment renvoyé dans ses foyers jusqu'à nouvel ordre par l'autorité militaire.

Cette accusation, toutefois, n'est que d'ordre secondaire, comparativement aux autres portées contre lui ; et l'instruction promet d'être très longue et complexe tant en raison de la multiplicité que de l'importance des faits reprochés. Sur l'affaire principale, en effet, se greffent une quantité de questions secondaires que la justice militaire aura à éclaircir. On s'efforce en ce moment d'établir comment et à la suite de quelles circonstances il devint le seul intermédiaire entre l'autorité allemande et la population civile, pour la vente et la livraison du bois de chauffage provenant de la forêt de Mormal, ainsi que d'évaluer approximativement la quantité qu'il a vendue dans les différentes communes de l'Avesnois et du Cambrésis.

Burlion, quoique n'ayant pas encore subi l'interrogatoire principal, reconnaît avoir servi d'intermédiaire, mais nie énergiquement avoir sollicité cette faveur.

On entend tous les jours de nouveaux témoins dans cette affaire, ce qui fait présager que leur nombre sera très important.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant autant que nous le permettra la discrétion à observer, pour ne pas entraver l'action de la justice.

LA BANDE A SCHWARTZ

Samedi après-midi, le capitaine Constant a fait subir au policier boche Schwartz un long interrogatoire au sujet d'individus, hommes et femmes, qui ont été au service de la police allemande. On sait que lui-même, quoique Français de naissance, s'était engagé volontairement comme hussard dans l'armée allemande, régiment qu'il quitta bientôt pour entrer dans la police où il fit preuve d'un zèle outrancier dénonçant nombre de ses compatriotes, et se livrant à l'espionnage.

ON VA REGLER LEUR COMPTE

A l'audience de mardi 6 courant, comparaîtra devant le 3me conseil de guerre la nommée Vinamont Catherine, femme Pivanet, originaire de Bruxelles, inculpée de dénonciations et d'intelligences avec l'ennemi.

— Mercredi, comparaîtront également, pour trafic d'or, Drouinont Marcel et Lecoeuvre Berthe, de Valenciennes.

Les tréteaux bougent

L'Opéra va jouer à la C. G. T.

Paris, 5 janvier. — Le personnel du Théâtre de l'Opéra en grève s'est réuni cet après-midi à la Bourse du Travail. M. Sestier, secrétaire du Comité Intersyndical, a déclaré que la situation restait inchangée. Il a proposé d'organiser des représentations dans Paris pour subvenir aux besoins des grévistes. Cette proposition a été acceptée et une commission a été nommée à cet effet.

Le premier concert sera donné jeudi prochain à la Confédération générale du Travail.

Les acteurs hollandais jouent la grève générale

Amsterdam, 5 janvier. — La Fédération des acteurs d'Amsterdam a voté la grève générale par 146 voix contre 30. Les acteurs réclament une augmentation de salaire et une pension de vieillesse.

A Rotterdam, la grève est partielle.

Au Conseil Général du Nord

La première session du nouveau Conseil — L'Élection du Bureau

En une importante séance d'ouverture, le Conseil général du Nord, convoqué par décret présidentiel, vient de procéder, hier, à l'élection de son Président, de ses trois Vice-Présidents, de trois Secrétaires et de la Commission départementale.

Il est exactement onze heure, lorsque M. Petit, doyen d'âge du nouveau Conseil général, ouvre la séance en donnant lecture du décret de convocation présidentiel. M. Naudin, Préfet du Nord, est à la droite de M. Petit, et Salengro, le plus jeune membre de l'assemblée, fait fonction de secrétaire.

Dans la salle, les Conseillers généraux occupent les places suivantes :

1re Travée : MM. Rémy, Verhaeghe, Piet, Briffaut, Hentgès, Saint-Venant, Delory, Lebas, Mullangier, Vancauwenberghe, Ryckewaert, de La Grange, Degroote.

2e Travée : Potié, Gluffart, Despretz, Fouquet Lelong, Ledric, Coppenaux, Baralle, Saroz, Delcourt, Salengro, Morel, Masselin, Petit, Domoion, Garin, Leriche, Seydoux.

3e Travée : Conem, Claro, Verdavaine, Dausaine, Lefebvre, Scalbert, Crépy-St-Léger, Grard, Blémont, Clément, Guilbaut, Merlin, Barrois-Brame, Coquelle.

4e Travée : Couteaux, Antoine, Bislaux, Bourdon, Demesmay, Carlier, H. Debève, Sirot, Sénéchal, Cantineau, Vanniscotte, Perrier Loywick.

5e Travée : Bonnet, J. Debève, Goniaux, Le Glay.

Salengro procède à l'appel. MM. Leriche et Rémy sont absents pour le moment ; ils arriveront un peu plus tard. M. Lebas s'est fait excuser.

Le discours du doyen d'âge

M. PETIT, doyen d'âge, et Conseiller général de Solesmes, prend la parole au milieu de l'attention générale.

« Avant de procéder à la nomination du Président, dit-il, je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus. Le Conseil général est une assemblée où on travaille beaucoup. Plus que jamais, nous avons à travailler à la reconstitution de notre région. On a beaucoup fait dans ce sens, certes, mais il reste encore beaucoup à entreprendre. J'espère qu'avec le dévouement de tous, nous parviendrons à rétablir la vie économique dans notre département. L'œuvre est ébauchée, si nous voulons continuer à la mener à bien, l'union entre tous les partis est nécessaire. Le Conseil général ne faillira pas à sa tâche. C'est sur ce désir d'union que je vous propose de procéder à l'élection de notre bureau. »

L'élection du Président

On procède de suite à l'élection du président de l'assemblée départementale. L'huissier passe dans les travées et chaque Conseiller dépose son bulletin de vote dans la corbeille qui lui est présentée et qui, une fois remplie, est remise au secrétaire, Salengro.

M. Petit procède au dépouillement qui donne les résultats suivants :

Votants : 56. — Suffrages exprimés, 55. — Majorité absolue : 28.

VANCAUWENBERGHE, 49 voix.

Delory, 1 ; Davaine, 2 ; Barrois-Brame, 1 ; Demolon, 1 ; Potié, 1 ; blancs, 5.

En conséquence, M. Petit déclare M. Vancauwenberghe élu. Nous nous associons de tout cœur à cet hommage rendu à la haute valeur de l'ancien président du Conseil général du Nord.

On élit les Vice-Présidents

M. Petit fait ensuite procéder à l'élection des trois vice-présidents.

Delory demande, dans le but de réaliser l'union de tous les partis, qu'un membre de chaque nuance politique, socialiste, radicale, réactionnaire, soit élu vice-président.

C'est d'ailleurs le sens du règlement d'ordre intérieur qui doit régir le Conseil général et qui dit : « En exécution de la décision du Conseil général en date du 18 Avril 1913 les fonctions de membres du bureau sont réparties entre les groupes proportionnellement à leur importance numérique.

Les candidats aux diverses fonctions sont désignés par les groupes qui font connaître leur choix au président de l'assemblée.

Les listes de candidats sont affichées un quart d'heure avant l'ouverture du scrutin ».

C'est ce qui est fait. Pour se conformer à cette dernière indication, on lève la séance pendant un certain temps, au milieu du brouhaha de l'assemblée.

La séance reprise, on procède au vote. Le nombre des votants est maintenant de 63.

Les voix se répartissent de la façon suivante : DAVAINE, 62 ; POTIÉ, 62 ; DELORY, 59. En conséquence, MM. DAVAINE, POTIÉ et DELORY sont élus vice-présidents.

Coup de théâtre

VIF INCIDENT A PROPOS DE L'ELECTION DES SECRÉTAIRES

L'élection des secrétaires donne lieu à un très vif incident, qui révèle la mentalité exacte de certains conseillers.

On constate au dépouillement que M. Bourdon obtient 43 voix, M. Coquelle 42, M. Demesmay, 44 et M. Couteaux, le candidat socialiste, 33 seulement. De ce fait, il n'y aurait pas de socialiste comme secrétaire de bureau, puisqu'il n'y a que trois sièges de secrétaires. Bon nombre de réactionnaires ont voulu rompre l'union. C'est ce que fait remarquer M. DELORY, qui donne aussitôt à l'assemblée sa démission de vice-président. « Etant donné, dit-il, que certains membres de l'assemblée se sont refusés à observer l'entente demandée par nous et ont voté contre le parti socialiste. »

GONIAUX. — « Nous ne pouvons admettre ces façons de procéder. »

SAROT. — « L'appel à l'union n'a pas été entendu, et nous le regrettons. »

La démission de DELORY comme Vice-Président de l'assemblée départementale, produit une très grosse sensation et a l'air d'ennuyer très fort les gaffeurs qui l'ont rendu nécessaire et qui se retirent tout penauds pour délibérer cependant que les membres du parti socialiste sont restés dans la salle, s'entretenant avec M. Vancauwenberghe qui s'emploie avec tact à jouer le rôle difficile de conciliateur.

Assez haut pour être entendu, SAROT déclare : « Nous nous trouvons en présence de gens que nous sentons décidés à nous combattre. Eh bien ! soit, s'ils le veulent et en décident ainsi, nous irons à la bataille. »

Au bout d'un certain temps, M. Vancauwenberghe se retire et va trouver les réactionnaires à qui il va essayer de faire entendre raison.

Reprise de la séance

ON ARRANGE LES CHOSES

La suspension de séance dure depuis une demi-heure, lorsque M. Vancauwenberghe et les Conseillers radicaux et réactionnaires rentrent en séance. M. VANCAUWENBERGHE prend place au fauteuil présidentiel et prononce le discours d'usage, avant d'en arriver à l'incident.

Après avoir remercié l'assemblée de l'honneur qu'elle vient de lui faire en le désignant à nouveau pour présider le Conseil général, M. Vancauwenberghe dit quelques mots aimables au Préfet, à M. Petit, doyen d'âge, et salue ceux des membres de l'assemblée qui n'ont pas été réélus ou sont décédés. Puis il souhaite la bienvenue à ses nouveaux collègues et en arrive à la partie la plus importante de son discours d'ouverture de session.

— « Aucun sentiment, dit-il, ne doit nous distraire de notre travail. Le Conseil général défunt nous a laissé un vaste programme à suivre, dont les sept points les plus importants sont les suivants :

Premièrement. — Chemin de fer du Cambrésis, question qui fut si souvent débattue ici. Il faut transformer la voie étroite en voie large. Cette affaire est en bonne marche, car nous bénéficierons de dommages de guerre importants pour opérer cette transformation.

Deuxièmement. — Construction du Nouveau Boulevard.

Troisièmement. — Raccordement des chemins de fer à voie étroite du département du Nord, avec ceux du Pas-de-Calais.

Quatrièmement. — Canal du Nord-Est, partant de la région de Longwy et dirigeant sur Dunkerque l'activité fluviale de réglons qui, sans ce canal, dirigeraient leur activité vers Anvers. Il appartiendra aux dix départements que traversera ce canal, de collaborer à l'œuvre commune de prospérité, et de constituer le capital d'actions suffisant à faire aboutir l'entreprise.

Cinquièmement. — La lutte contre la tuberculose doit être menée vigoureusement.

Sixièmement. — Il en est de même pour la lutte contre le taudis. Il faut que l'ouvrier trouve un logis sain et un intérieur agréable qui le préserve de la maladie.

Septièmement. — Enfin le Conseil général aura à s'occuper de mener à bien la grande œuvre de la reconstitution.

Parmi les autres points qui auront aussi à retenir l'attention du Conseil général, précise M. Vancauwenberghe, nous relevons la « vicinale, les chemins, les canaux, les transports, etc... Il se peut aussi que nous ayons à donner notre avis en ce qui concerne certaines affaires d'Etat ».

— Ici, M. le PRÉFET fait un peu la grimace.

« Que voulez-vous, mon cher Préfet, poursuit M. Vancauwenberghe, légèrement ironique. Nous avons le devoir de nous élever contre une politique financière qui nous paraîtrait mauvaise. Nous ne voulons pas aller à la faillite.

Voilà donc quelles sont les grandes lignes de notre programme. Nous ne pourrons mener à bien notre tâche que si nous réalisons l'union dans l'Assemblée départementale.

Tout à l'heure, nous étions indécis. Eh bien, m'appuyant sur le règlement qui veut le régime de la proportionnelle, je dis qu'il est nécessaire que le parti socialiste soit représenté parmi les secrétaires par un élu.

M. De Mesmay, dire je dois remercier de son beau geste, a consenti à abandonner un privilège. Si vous le voulez, M. COUTEAUX sera donc notre troisième secrétaire, et je vous propose de le nommer par acclamation. »

L'Assemblée ayant ratifié cette façon de voir, M. Vancauwenberghe poursuit : « Pour la commission départementale que nous devons maintenant désigner, c'est la même chose : je vous propose de vous inspirer des mêmes principes de justice. Le parti socialiste a droit à deux sièges ; je suis d'avis de les lui accorder.

DELORY. — « En raison de ces décisions, je retire ma démission et j'accepte le poste de vice-président. »

Ainsi est clos cet incident, qui aurait pu être gros de conséquences.

Le discours du Préfet

M. NAUDIN, préfet du Nord, prononce alors le discours préfectoral d'usage en semblable circonstance. Il rend hommage à M. Petit, doyen d'âge, puis rappelle l'œuvre entreprise au cours de la dernière session, depuis la libération du territoire.

« La tâche fut immense, mais vous avez triomphé des difficultés. Regardant en arrière, je vois que le Nord s'est relevé. Tous ici, vous n'avez eu qu'un but : la résurrection de notre pays.

» Je salue principalement M. Vancauwenberghe, toujours si actif, et les nouveaux élus qui siègent en cette Assemblée.

Mettons-nous au travail sans défaillance. Peu importe les difficultés. Nous les surmonterons. Ne voyons, pour accomplir notre tâche, que le but à atteindre : le relèvement de la France intégrale. »

On nomme la Commission Départementale

En fin de séance, on procède à l'élection des membres de l'Assemblée devant faire partie de la commission départementale.

Sont élus : MM. DEBEVE, par 62 voix ; BARROIS-BRAME, 62 voix ; DEMOLON, 61 voix ; DEGROOTE, 61 voix ; BOURDON, 62 voix ; VERDAVAINE, 58 voix ; BRIFFAUT, 52 voix.

MM. De Mesmay et Coquelle obtiennent deux voix et M. Perrier une.

M. Vancauwenberghe lève alors la séance du matin au cri de : « Vive la République ! Vive le Conseil général du Nord ! »

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est reprise à quatre heures, sous la présidence de M. Vancauwenberghe. Le Conseil général décide tout d'abord de se réunir le lundi 9 février, à onze heures du matin, en session ordinaire.

Divers vœux qui doivent être renvoyés à l'administration pour études, et qui doivent être l'objet de rapports spéciaux, sont déposés.

Les élections sénatoriales

Demolon émet le voeu que des mesures d'urgence soient prises pour pourvoir au logement des délégués sénatoriaux qui doivent se rendre prochainement à Lille, pour voter. — Demolon donne lecture d'un projet de trains spéciaux et d'autos, lequel projet serait affiché s'il était adopté, en la salle de délibération du Conseil. Des mesures seront prises en ce sens.

La distribution du charbon

Cette question donne lieu à de très longues explications.

DELORY demande d'abord qu'on adopte en général un meilleur système de distribution. A l'heure actuelle, on envoie dans l'Ouest de la France du charbon extrait dans l'Est, dans le Centre le charbon du Nord, etc..., tout cela est fort illogique. Après que GONIAUX eût demandé l'amélioration de la circulation et du chauffage des trains ouvriers dans la région de Douai, LEBAS aborde la grande question de la répartition du charbon dans notre région.

« Nous voilà en plein hiver et nous vivons au jour le jour. Cette situation ne peut pas se prolonger. Il est grand temps d'y remédier.

» Nous distribuons en ce moment moins de charbon à nos ménages que pendant l'occupation. Du jour au lendemain nos industries peuvent être forcées d'arrêter complètement le travail, nous sommes donc menacés d'un chômage général.

» M. le Préfet peut-il nous rassurer autrement qu'en nous faisant des promesses.

» Nous voudrions bien qu'on agisse, et je de-